

POUR OU CONTRE? LA DEUXIÈME LANGUE VIVANTE DÈS LA 5^e

La réforme annoncée par la ministre de l'Éducation prévoit de faire commencer plus tôt l'apprentissage d'une 2^e langue. **Une proposition qui inquiète certains profs.**

PAR ALEXIE VALOIS
PHOTOS MARIËLSA NIELS, VINCENT NGUYEN

Les jeunes Français sont, en Europe, parmi les moins bons élèves en langues étrangères, selon une étude de la Commission européenne publiée en juillet 2012, qui classe par exemple notre pays 9^e sur 14 pour l'enseignement de l'espagnol. Comment les faire progresser? Dans sa réforme présentée le 11 mars, la ministre de l'Éducation, Najat Vallaud-Belkacem, veut rendre plus précoce l'apprentissage de la deuxième langue vivante. Au lieu de débiter l'espagnol, l'allemand ou l'italien en 4^e, tous les collégiens commenceront dès la 5^e à partir de la rentrée 2016. L'objectif est qu'ils maîtrisent plus tôt deux langues en plus du français. Les fédérations de parents d'élèves se réjouissent. Mais les enseignants sont partagés et s'interrogent sur les moyens alloués.

Combien d'heures de cours?

Ils s'inquiètent d'abord du nombre d'heures d'enseignement. Avec le nouveau projet, les élèves auront des cours à répartir entre la 5^e, la 4^e et la 3^e, alors que le volume horaire est aujourd'hui partagé entre la 4^e et la 3^e. En clair, l'enseignement de la LV2 passera-t-il à deux heures par semaine, contre trois actuellement? Ce point « est en cours de négociation », précise le ministère. Ensuite, la pétition en ligne « Non à la mort programmée des langues vivantes » dénonce « la suppression des classes bilingues », qui permettraient jusqu'alors aux élèves d'étudier deux langues dès la 6^e. « Celles assurant la continuité d'un apprentissage (...) autre que l'anglais commencé à l'école élémentaire seront maintenues. Quant aux autres, elles n'ont plus de raison d'être avec la réforme », assure le ministère. ●

POUR



“Cet enseignement, déjà testé, a fait ses preuves”

Stéphanie Périchon, professeure d'espagnol au collège Champclaux à Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme).

1 Un apprentissage plus progressif. Je suis favorable à cette généralisation de l'enseignement d'une deuxième langue dès la 5^e. Notre collège l'expérimente depuis quatre ans : elle permet d'aborder en 5^e les bases linguistiques, puis de les réinvestir plus facilement en 4^e et en 3^e pour les approfondir. Pour les élèves qui ont besoin de plus de temps, c'est positif, et obtenir de bons résultats en LV2 est valorisant pour ceux qui sont en difficulté.

2 Privilégier l'enseignement oral. L'approche pédagogique est différente en 5^e : plus ludique, avec une large place pour l'oral. A cet âge (12 ans), les élèves montrent

beaucoup d'enthousiasme pour la nouveauté ; la prise de parole est spontanée, plus facile qu'en 3^e.

3 Attiser la curiosité des élèves. Apprendre une langue étrangère, c'est s'ouvrir à une autre culture, un autre mode de pensée. Sensibiliser les élèves à la découverte de ces différences ne peut être qu'enrichissant pour eux. L'objectif est de les aider à acquérir plus facilement le niveau intermédiaire ou usuel défini par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), nécessaire à l'obtention du brevet. Il faut qu'ils soient capables de comprendre et de s'exprimer dans des situations de la vie quotidienne. ●

CONTRE



“Les élèves en difficulté seront pénalisés”

Cécile Belotti, professeure d'anglais au lycée Pierre-Bourdieu à Fronton (Haute-Garonne).

1 Attention au nombre d'heures. C'est une réforme à l'économie, puisque le nombre d'heures consacrées aux langues ne change pas, a priori. Deux heures hebdomadaires, ce n'est pas assez, surtout avec des classes de 30 élèves. Un enseignement de qualité, permettant de favoriser l'expression écrite et orale, nécessite de travailler en petits groupes. Démarrer une LV2 un an plus tôt, pourquoi pas, mais pas si le nombre d'heures se réduit, et que des postes sont supprimés.

2 L'allemand menacé. Avec la disparition des classes bilingues, l'allemand sera moins enseigné : dans de nombreux établissements, il n'est déjà plus proposé en LV2. Les

professeurs d'allemand devront travailler dans deux ou trois établissements. Ils seront donc moins présents et moins impliqués dans les projets de chaque collège. Les classes bilingues poursuivaient l'initiation aux langues vivantes faite en primaire par un vrai apprentissage au collège.

3 Il y a d'autres priorités. A l'arrivée en 6^e, 25 % des élèves ne maîtrisent pas la langue française, on se bat déjà pour mettre en place un accompagnement personnalisé. Pour ces élèves ayant des problèmes de syntaxe, apprendre deux langues en 5^e sera compliqué. Et ceux qui n'ont pas l'impression de progresser sont vite écœurés. ●

Les Français mauvais élèves en langues

73%

DES COLLÉGIENS ont choisi l'espagnol en LV2 à la rentrée 2013, 14,6 %, l'allemand, 5,7 %, l'anglais, 5,4 %, l'italien et 1,3 %, une autre langue.

54 905

C'EST LE NOMBRE DE PROFESSEURS DE LANGUES vivantes dans l'enseignement secondaire public en France, dont 33 187 au collège.

14%

DES JEUNES FRANÇAIS DE 14 À 16 ANS sont compétents dans leur première langue étrangère (l'anglais), selon une étude menée dans quatorze pays européens en 2012. A Malte et en Suède, ils sont 80 %!

Sources : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, 2014, Commission européenne.

Et vous, qu'en pensez-vous?
Réagissez sur la page Facebook du Parisien.